

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE TREGUIDEL

N° 26-09-09

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre 2026 à vingt heures 20 minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Le Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, Valérie HELARY Maire, Bernard HELARY, Michel LE VOGUER, Catherine HANOT, Frédéric HERVIOU, Pierre MICHEL, Mélina BOURSE, Mathilde LE TIRANT, Virginie CLERC, Maxime BALLOUARD, Matthieu LAFFITTE, Virgine LACHIVER, Katell ROBIN

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Céline LE FORESTIER

ETAIENT ABSENTS NON EXCUSÉS : Romain MORIN

A DONNE POUVOIR : Céline LE FORESTIER à Valérie HÉLARY

Secrétaire de séance : Mélina BOURSE

Nombre de membres en exercice :	15
Nombre de membres présents :	13
Nombre de membres votants :	14
Nombre de membres absents :	2
Nombre de membres exclus :	0

26-09-09 / Réserve communale de sécurité civile

Madame Le maire expose aux membres du Conseil Municipal que la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 a créé un outil complémentaire au plan communal de sauvegarde : **la réserve communale de sécurité civile**. Composée de bénévoles de tout âge et de tout métier, elle est placée sous l'autorité du maire et a vocation de renforcer la capacité de réponse de la commune face aux événements majeurs de sécurité civile

Madame Le Maire propose de créer une réserve communale qui sera composée de

- | | |
|---------------------|--------------------|
| - Bernard HÉLARY | - Mélina BOURSE |
| - Virginie LACHIVER | - Mathieu LAFFITTE |

Où l'exposé de Madame Le Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote, à l'unanimité.

Approuve la création d'une Réserve Communale de Sécurité Civile qui sera composée de Bernard HÉLARY, Virginie LACHIVER, Mélina BOURSE et Mathieu LAFFITTE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

LE MAIRE,
Valérie HÉLARY

